



Conseil Municipal

Mercredi 18 mai 2016

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Le mercredi 18 mai 2016 à 20h07, le Conseil municipal, légalement convoqué le 11 mai 2016, s'est réuni à l'Espace Senet, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël MANCEL, Maire.

Présidence : Monsieur Joël MANCEL, Maire

Secrétaire de séance : Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE

Etaient présents :

Monsieur Joël MANCEL, Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE,
Monsieur Frédéric SPANGENBERG, Madame Manuela MARIE,
Monsieur Christian BOUTELOUP, Madame Evelyne PUECHAVY,
Monsieur Michel POIROT, Madame Elianor TAGNE,
Monsieur Jean-François BOUTOILLE, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER,
Monsieur Daniel CHANEL, Monsieur Michel VANDROUX,
Madame Evelyne LEGROUX, Monsieur Jean-Pierre MAROTTE,
Madame Marie-Claude LALEMANT, Monsieur Jean-Sébastien SALIS,
Madame Muriel DAUVERGNE, Monsieur Ludovic LEA,
Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI,
Monsieur Alain GELOT, Monsieur Philippe PAILLET,
Madame Laurence DIJON, Madame Véronique LAVOCAT,
Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA,
Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Jean-Charles CIZA,
Madame Catherine SANGROUBER, Monsieur Jean RAFTON,
Monsieur Edouard de GOUSSENCOURT

Avait donné pouvoir :

Madame Blandine BERJOT a donné pouvoir à Madame Frédérique BROCHOT-MAHER
Madame Sandrine PERRON-HARDY a donné pouvoir à Madame Elianor TAGNE

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE est désignée secrétaire de séance, à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de la séance du mercredi 13 avril 2016

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT.

1. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de gestion relative au plan local d'urbanisme avec la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise
2. Subvention au titre de la surcharge foncière à la société ANTIN RESIDENCES, pour une opération située 5-7, Avenue de Poissy
3. Contribution de la commune de Triel sur Seine au SIVUCOP
4. Créations et suppressions de postes
5. Modification des tarifs de l'école de natation
6. Demande d'adhésion du SIVOM Maisons-Mesnil au SIDECOM
7. Demande d'adhésion du SIVOM Maisons-Mesnil à la section fourrière et à la section CSAPA du SIVOM de Saint-Germain-en-Laye

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU MERCREDI 13 AVRIL 2016

Le procès-verbal de la séance du mercredi 13 avril 2016 est adopté par 23 voix pour et 10 abstentions (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON).

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

Décisions n°2016-38 à 2016-63

2016 05 18 DEL 01 : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE GESTION RELATIVE AU PLAN LOCAL D'URBANISME AVEC LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

RAPPORTEUR : Monsieur Michel POIROT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix pour et 10 voix contre (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA, Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON), DECIDE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de gestion relative au plan local d'urbanisme avec la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise et tous les documents afférents.

- **D'AUTORISER** la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise à achever la procédure de modification n°1 du PLU.

2016 05 18 DEL 02 : SUBVENTION AU TITRE DE LA SURCHARGE FONCIERE A LA SOCIETE ANTIN RESIDENCES, POUR UNE OPERATION SITUEE 5-7, AVENUE DE POISSY

RAPPORTEUR : Monsieur Michel POIROT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 29 voix pour et 4 abstentions (Monsieur Jean RAFTON, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Franck PHILIPPE), DECIDE

- **DE VERSER** une subvention pour surcharge foncière d'un montant de 140 000 Euros au profit de la société ANTIN RESIDENCES,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à l'attribution de cette subvention,
- **DE DIRE** que cette subvention est inscrite au Budget 2016.

2016 05 18 DEL 03 : CONTRIBUTION DE LA COMMUNE AU SIVUCOP

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 32 voix pour et 1 voix contre (Monsieur Christian BOUTELOUP), DECIDE

- **DE VOTER** contre la fiscalisation de la contribution de la commune au SIVUCOP.
- **D'APPROUVER** le principe de la budgétisation de la contribution de la commune au SIVUCOP.

2016 05 18 DEL 04 : CREATION ET SUPPRESSION DE POSTES

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix pour, 6 abstentions (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA) et 4 voix

contre (Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON), DECIDE

- **DE CREER**
 - 2 postes d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet
 - 2 postes d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet
- **DE NOMMER** les agents sur ces grades
- **DE SUPPRIMER**
 - 1 poste de contrat emploi d'avenir à temps complet
 - 1 poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps complet

2016 05 18 DEL 05 : MODIFICATION DES TARIFS DE L'ECOLE DE NATATION

RAPPORTEUR : Monsieur Michel VANDROUX

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 23 voix pour, 6 voix contre** (Monsieur Jean RAFTON, Madame Isabelle WENGER-ARTZ, Monsieur Léon JANUS, Madame Christelle COLNAGHI, Monsieur Franck PHILIPPE, Madame Martine BERNELIN DA SILVA) **et 4 abstentions** (Monsieur Philippe PAILLET, Madame Véronique LAVOCAT, Monsieur Alain GELOT, Madame Laurence DIJON), DECIDE

- **D'AUGMENTER** les tarifs de 2 % des prestations ci-dessous et de les rendre applicables à compter du 1^{er} septembre 2016,
- **DE MAINTENIR** la date d'échéance d'application des frais de dossier pour impayés.

TARIF NATATION

	Tarif actuel		TARIF APRES AUGMENTATION 2 %	
	Annuel	8 Mensualités	Annuel	8 Mensualités
A	115,52 €	14,44 €	117,84 €	14,73 €
B	138,64 €	17,33 €	141,44 €	17,68 €
C	161,76 €	20,22 €	164,96 €	20,62 €
D	184,80 €	23,10 €	188,48 €	23,56 €
E	231,04 €	28,88 €	235,68 €	29,46 €
F	254,16 €	31,77 €	259,28 €	32,41 €
HC	323,44 €	40,43 €	329,92 €	41,24 €

FRAIS DE DOSSIER POUR IMPAYES

Toute facture émise par la ville liée aux différentes prestations municipales, qui n'est pas réglée dans les délais impartis, à savoir un mois et demi après la date d'échéance, fait l'objet de l'émission d'un titre de paiement auprès du Trésor Public. Cette opération sera facturée **10 euros**.

2016 05 18 DEL 06 : DEMANDE D'ADHESION DU SIVOM MAISONS-MESNIL AU SIDECOM

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 32 voix pour et 1 abstention (Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE), DECIDE

- **D'EMETTRE** un avis favorable à la demande d'adhésion du SIVOM Maisons-Mesnil au SIDECOM.

2016 05 18 DEL 07 : DEMANDE D'ADHESION DU SIVOM MAISONS-MESNIL A LA SECTION FOURRIERE ET A LA SECTION CSAPA DU SIVOM DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 32 voix pour et 1 abstention (Madame Hélène DEBAISIEUX-DENE), DECIDE

- **D'EMETTRE** un avis favorable à la demande d'adhésion du SIVOM Maisons-Mesnil à la section fourrière et à la section CSAPA du SIVOM de Saint-Germain-en-Laye.

La séance est levée à 22h35.

Le Maire



Joël MANCÉ